



TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

4 - 5 juillet 2005, Bonn, Allemagne

Compte rendu provisoire de la 2^{ème} réunion du Comité permanent

2-3 novembre 2004, Bonn, Allemagne

Point 1 de l'ordre du jour : Accueil

1. M. Emmanuel L. Severre (Tanzanie), Président de la réunion, souhaite la bienvenue aux participants à la deuxième réunion du Comité permanent et invite la délégation allemande à faire quelques remarques préliminaires.
2. M. Dirk Schwenzfeier (Chef de Division, Ministre fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité Nucléaire, représentant le gouvernement d'accueil) souhaite la bienvenue aux participants au nom du gouvernement fédéral d'Allemagne.
3. Il s'agit de la deuxième réunion du comité mis en place pour traiter des questions administratives, relevant ainsi le Comité technique de ces tâches. Un grand nombre des points à l'ordre du jour ont trait à la préparation de la Réunion des Parties qui se tiendra en 2005. M. Schwenzfeier espère que les équipements fournis par son Ministère assureront le succès de cette Réunion.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption du Règlement intérieur

4. M. Bert Lenten, Secrétaire exécutif de l'AEWA, introduit le document AEWA/StC 2.2, Règlement intérieur du Comité permanent de l'AEWA. Depuis la dernière réunion du Comité permanent, le Secrétariat a révisé le Règlement initialement proposé pour y ajouter les amendements suggérés. Le document est approuvé et le Règlement intérieur adopté sans autre discussion.

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

5. M. Lenten introduit l'ordre du jour et le programme de travail provisoires de cette réunion (documents AEWA/StC 2.3 et AEWA/StC 2.4) préparés par le Secrétariat. La réunion approuve les deux documents sans amendement.

Point 4 de l'ordre du jour : Admission des observateurs

6. M. Lenten indique que tous les membres permanents du Comité sont présents, à l'exception du représentant de l'Égypte, qui est absent pour cause de maladie. Les

observateurs du Luxembourg, de Gambie, du PNUE/UNON, du PNUE/WCMC et de l'UICN arriveront plus tard. Un représentant de BirdLife International est également présent.

Point 5 de l'ordre du jour : Adoption du Compte rendu de la Première réunion du Comité permanent

7. Pendant l'examen du compte rendu du StC1, M. Yousoof Mungroo suggère de placer le paragraphe 150 à la fin du Point 3 de l'ordre du jour et de l'y insérer en tant que paragraphe 46. Il suggère en outre plusieurs modifications rédactionnelles mineures, que la Réunion approuve.

8. Le Président suggère – conformément au style de reportage international - de résumer la discussion en reflet des décisions prises. La Réunion y est favorable.

9. M. Lenten appuie la proposition du Président et suggère d'adopter ce nouveau style pour le compte rendu de cette réunion. Il demande toutefois d'approuver le compte rendu de la Première réunion tel qu'il est.

10. M. Lahcen El Kabiri commente les paragraphes 120 et 121 du compte rendu au nom du PNUE/CMS. Il estime que la formulation employée est importante mais que dans la version finale, certaines expressions devraient cependant être modifiées.

11. En réponse aux observations du représentant de la CMS, M. Lenten souligne que l'ancien Secrétaire exécutif de la CMS a approuvé ce texte après quelques discussions, malgré quelques questions sensibles.

12. La Réunion adopte le compte rendu avec ses amendements.

➤ *Actions à entreprendre : le Secrétariat modifiera le compte rendu et adoptera le nouveau style dans ces futurs comptes rendus.*

Point 6 de l'ordre du jour : Rapports des membres du Comité permanent et des observateurs

13. Les rapports d'activités du Royaume-Uni, de la Roumanie, du Sénégal, de la Tanzanie et des Pays-Bas sont présentés.

14. Suite à leur présentation, M. Lenten note qu'ils proviennent tous de pays individuels, ce qui indique que la communication peut être améliorée à l'intérieur des régions. Cette question sera traitée dans l'avant projet de stratégie de communication, qui sera présenté plus tard.

15. Représentant BirdLife International, M. John O'Sullivan suggère d'établir une liste de questions standardisées pour les rapports des pays adressés au Comité permanent. Celle-ci pourrait correspondre aux informations requises pour les rapports nationaux présentés à la Réunion des Parties, et permettre d'éviter les duplications de travail de part et d'autres.

16. Il est décidé d'établir un groupe de travail *ad hoc* composé de représentants de la Tanzanie, des Pays-Bas, de Roumanie, du Sénégal, de BirdLife International, du Président et du Secrétariat du Comité technique pour dresser cette liste de questions.

17. Les membres du groupe de travail *ad hoc* indiquent à la réunion plénière qu'ils proposent d'établir cinq grandes catégories de questions : conservation des espèces, conservation de l'habitat, gestion des activités humaines, recherche et surveillance, et éducation et information. Trois questions par catégorie sont considérées utiles. Il est demandé au Secrétariat d'établir ces questions et de les transmettre aux membres du comité pour approbation.

18. Mme Jasmin Kanza, CMS, fait part de la nomination du nouveau Secrétaire exécutif de la CMS, Rob Hepworth. Elle fait également savoir que le PNUE est en train d'établir un nouveau centre administratif à Genève pour améliorer ses services à l'Accord.

19. Le représentant du PNUE, M. Nehemiah Rotich, transmet un message du Directeur exécutif du PNUE, M. Klaus Töpfer (Document AEWA/StC Inf. 2.8).

20. M. Rotich présente ensuite un rapport préparé par la Division des Conventions environnementales du PNUE (AEWA/StC Inf. 2.7), donnant des détails sur le soutien apporté aux Accords. Il demande aux membres du Comité permanent d'examiner ce document et de faire part de leurs commentaires, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des rapports nationaux.

21. M. Lenten fait savoir que l'AEWA se penchera sur cette question lors de la prochaine réunion du Comité technique et espère initier un projet pilote de système de rapport en ligne que le PNUE/WCMC est en train de développer. Cette question est importante pour tous les membres de la famille de la CMS et on espère que le PNUE pourra aider à trouver les fonds nécessaires au financement de cette étude. La présentation actuelle du rapport ne peut être changée que sur décision de la Réunion des Parties, à laquelle une proposition sera soumise à cet effet.

22. M. Rotich est heureux de ces développements. Pendant son séjour à Bonn, il rencontrera le Secrétaire exécutif de l'AEWA pour étudier une approche commune de sollicitation de fonds pour les projets communs du PNUE et de l'AEWA.

23. M. Lenten remercie le PNUE pour cette offre de soutien. Ce point sera examiné plus en détail durant la seconde journée de la réunion.

➤ ***Action à entreprendre : le Secrétariat établira une liste de questions pour les rapports des pays destinés au Comité permanent.***

Point 7 de l'ordre du jour : Rapport du dépositaire

24. Au nom du dépositaire, M. Jan-Willem Sneep présente le document AEWA/StC 2.6. L'Accord compte à présent 48 Parties contractantes au total et des compliments sont adressés au Secrétariat pour les progrès enregistrés.

25. En réponse, M. Lenten indique qu'il espère parvenir à un total de 60 Parties contractantes à la fin 2005 et demande aux membres du Comité de contacter leurs régions pour leur demander davantage de soutien. Un développement très important est l'acceptation de l'Union européenne de ratifier l'Accord sous peu. En Afrique, en Asie centrale et au Moyen-Orient, de légers progrès ont été enregistrés au niveau du recrutement de nouvelles Parties. L'aide des membres du Comité permanent pour recommander instamment aux Etats de l'aire de répartition de devenir Parties contractantes à l'AEWA serait la bienvenue.

- *Action à entreprendre : les membres et les observateurs du Comité permanent recommanderont instamment aux États de l'aire de répartition d'adhérer à l'Accord.*

Point 8 de l'ordre du jour : Rapport du Comité technique et adoption du Règlement intérieur pour les réunions du Comité technique

26. Le Président du Comité technique, M. Yousoof Mungroo, présente les résultats de la 5^{ème} réunion du Comité technique, qui s'est tenue en Écosse au printemps 2004 (voir doc. AEWA/ StC Inf. 2.1).

27. Outre le large éventail de questions traitées, la Réunion a pris d'importantes décisions, telles que la suggestion d'amender le Règlement intérieur (voir AEWA/StC 2.7).

28. Un groupe de travail *ad hoc* a été formé pour étudier les amendements proposés. Ce groupe de travail présente son compte rendu à la réunion plénière et suggère de supprimer la référence en gras (« **en coordination avec le Comité permanent** ») et de la remplacer par une dernière phrase « Le Comité technique travaille en étroite coopération avec le Comité permanent pour assurer l'uniformité dans le travail de l'Accord ». La Règle n° 2 sera formulée comme suit : « **Le Comité technique**, en particulier, fait des recommandations ... ».

29. Ces amendements au Règlement intérieur sont adoptés sans autre discussion.

Point 9 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétariat

30. M. Lenten introduit le document AEWA/StC 2.8 et résume son contenu sur les questions d'ordre général telles que le déménagement du Secrétariat pour le futur campus de l'ONU à Bonn, le fonctionnement de l'Unité de l'Accord, le recrutement du personnel et les réunions.

31. En plus des informations contenues dans ce rapport, M. Lenten indique également que l'atelier sur la chasse durable qui s'est tenu la semaine précédente au Sénégal a été extrêmement fructueux et a fait l'objet d'une attention considérable de haut niveau. Il décrit également les activités dans le domaine de la gestion de l'information et de la coopération avec les autres organisations, ainsi que les futurs projets, en soulignant que ce document ne couvre que les principales activités.

32. M. Sneep fait part de ses inquiétudes concernant le retard pris dans la finalisation du processus de recrutement au poste de Secrétaire exécutif. Au nom du Comité permanent, il a écrit à M. Toepfer pour lui soumettre cette question, mais n'a pas encore reçu de réponse de sa part. La situation actuelle n'est pas satisfaisante.

33. M. Rotich répond que la lettre de M. Sneep a bien été reçue à Nairobi et qu'elle est actuellement à l'étude dans les bureaux du Directeur exécutif adjoint.

34. Il est décidé de se pencher plus avant sur cette question au cours d'une session à huis clos, plus tard durant la réunion.

- *Action à entreprendre : le PNUE répondra à la lettre du Comité permanent, relative au processus de recrutement au poste de Secrétaire exécutif.*

Point 10 de l'ordre du jour : questions administratives et financières

a. Revenus et dépenses 2003-2004

35. Parlant au nom de l'Unité de Gestion des Fonds et d'Administration de la CMS, Sandra Rücker présente le document AEWA/StC 2.9 en indiquant qu'en raison du changement des taux de change, le budget de l'AEWA a connu une baisse de 16 % durant 2003, dont l'effet est particulièrement ressenti au niveau de la ligne budgétaire salariale. Les dépenses réelles ayant toutefois été moins importantes que prévu, 56 000 US\$ ont été reportés sur 2004.

36. Se référant à l'Annexe 3, Mme Rücker indique que des écarts par rapport aux prévisions sont de nouveaux attendus pour les lignes budgétaires 1101 et 1301 en raison du taux de change et des indemnités de formation allouées au Secrétaire exécutif. La ligne budgétaire 1601 (Déplacements) sera elle aussi affectée en raison de l'augmentation du prix des billets d'avion. Le Secrétariat pense pouvoir employer des excédents pour compenser les écarts de certaines lignes budgétaires. Les salaires risquent toutefois d'entraîner de légers dépassements.

37. Mme Kanza demande comment le problème du déficit à présent manifeste peut être résolu et à combien se monte le déficit prévu pour 2005.

38. M. Lenten répond que le Secrétariat fait de son mieux pour économiser mais qu'il sera très difficile de compenser le déficit de 55 000 US\$ prévu pour 2004. En dernier ressort, cet argent pourrait provenir de la réserve du Fonds d'affectation spéciale. Il n'est pas en mesure de se prononcer sur le déficit de l'année à venir.

39. M. Sneep demande comment le problème du taux de change, entraînant des frais salariaux de 38 000 US\$ de plus que prévu, peut être résolu.

40. M. Lenten répond que tous les engagements ont été affectés par la chute du dollar. En ce qui concerne les salaires, le personnel professionnel reçoit ce que l'on appelle une indemnité de poste, qui est passée de 12 % à 43 % actuellement. Il s'agit d'une règle de l'ONU qu'il n'est pas en mesure de changer, mais qui a un sérieux impact sur le budget. Tant que le dollar continue de chuter, les planifications budgétaires demeurent difficiles.

b. Affectation des fonds provenant des nouvelles Parties contractantes

41. M. Lenten présente le document AEWA/StC 2.10 et rappelle la Résolution 2.7 acceptée lors de la deuxième Réunion des Parties. Celle-ci définissait un budget de base et affectait les contributions des pays ayant ratifié l'Accord après le 1^{er} janvier 2003 au financement de projets spéciaux. Le Tableau 1, qui se base sur des informations actuelles, montre les pays et les montants en question, mais il prévoit un montant final plus élevé (environ 450 000 US\$). Le Tableau 2 présente une liste des projets approuvés par la deuxième Réunion des Parties et le Tableau 3 les montants alloués par le Comité permanent en 2003 (118 650 US\$), ainsi que ceux requis pour les projets en 2005 (214 700 US\$).

42. M. Lenten explique que le Secrétariat espère pouvoir allouer 10 000 US\$ au financement d'un nouveau « Prix de l'AEWA », qu'il espère pouvoir financer plus tard grâce

au secteur privé. Il demande à présent d'approuver la préparation du 10^{ème} anniversaire de l'AEWA en 2005. La Réunion approuve cette proposition.

43. Après quelques discussions et concertations avec la CMS et l'UNON, il s'avère clair que l'emploi des contributions des nouvelles Parties contractantes est permise, mais qu'une étroite collaboration avec l'UNON est nécessaire au niveau de la procédure. Le Comité permanent approuve l'affectation de 214 700 US\$ telle que décrite dans le document AEWA/StC 2.10, mais charge le Secrétariat de consulter l'UNON sur la procédure exigée dans l'avenir, et d'informer le Comité des résultats de ces concertations.

➤ ***Action à entreprendre : le Secrétariat se concerta avec l'UNON pour réviser le budget en incluant les fonds additionnels alloués par le Comité permanent.***

c. Demande d'un Assistant adjoint à la Gestion de l'Information

44. Le Secrétaire exécutif présente le document AEWA/StC Inf. 2.2. L'Assistant adjoint demandé sera chargé en alternance du projet FEM et de la gestion de l'information pour l'Accord. L'UNON informe le Secrétariat que la priorité sera accordée à cette demande et à une demande de la CMS. Des fonds sont à présent recherchés pour chacun de ces postes. L'amélioration de la communication est une priorité pour l'AEWA, notamment au regard du 10^{ème} anniversaire de l'Accord en 2005. Ce poste est donc particulièrement nécessaire.

45. M. O'Sullivan souligne le fait que ce poste sera également important pour le projet FEM, qui est considéré comme décisif et ne doit pas échouer par manque de personnel.

Point 11 de l'ordre du jour : application des Priorités internationales de mise en œuvre

46. Le Secrétaire exécutif présente le document AEWA/StC 2.11, un rapport soumis annuellement au Comité permanent. Bien que les contributions volontaires soient de plus en plus difficiles à obtenir, 290.000 US\$ ont pu être toutefois réservés aux Priorités internationales de mise en œuvre 2003-2007. La liste donne une vue d'ensemble des projets actuels et des progrès jusqu'à présent accomplis. Certains des projets ont toujours besoin d'un financement qui, faut-il espérer, sera trouvé au moment voulu.

47. Le document AEWA/StC 2.11 est approuvé et adopté par la Réunion.

Point 12 de l'ordre du jour : mise à jour du Projet FEM sur les Voies de migration d'Afrique-Eurasie

48. Le Secrétaire exécutif expose oralement les nouveaux progrès réalisés sur ce projet au nom de Wetlands International. Les quatre principaux opérateurs sont BirdLife International, Wetlands International, Ramsar et l'AEWA, mais beaucoup d'autres y participent également dans toute la région. Le Conseil FEM a approuvé l'adoption de ce projet - coûtant 12 millions US\$ - en 2003 et le cofinancement a été trouvé, y compris une contribution de 1 million d'euros provenant du gouvernement allemand. Il est demandé à Wetlands International de réécrire la documentation afin de la conformer aux procédures de l'ONU et la mise en œuvre devrait être initiée début 2005, bien que le recrutement d'un nouveau coordinateur puisse entraîner quelque retard. M. Lenten indique que certains des co-investisseurs ont alloué des fonds pour une année donnée et que ces derniers peuvent être perdus en cas de retard dans la

mise en œuvre. Il est essentiel que Wetlands International termine les documents très prochainement, et ils seront informés en conséquence.

- ***Action à entreprendre : le Secrétariat priera instamment Wetlands International d'achever au plus vite les documents relatifs au projet FEM.***

Point 13 de l'ordre du jour : Questions institutionnelles

a. Accord de siège

49. M. Lenten signale que Arnulf Müller-Helmbrechten a signé en juin 2004, alors qu'il était Secrétaire exécutif de la CMS, l'Accord de Siège entre la CMS et le gouvernement allemand.

50. M. Joachim Schmitz, allemand, confirme que l'Accord de siège, en vigueur depuis le 5 juin 2004, s'applique à tous les Accords sous l'égide de la CMS.

b. Coopération avec d'autres organismes

51. M. Lenten informe les membres présents du fait que la CMS et l'AEWA ont conclu des Programmes de travail conjoints avec Wetlands International et le Bureau Ramsar. Des réunions prendront place en temps voulu afin d'examiner la mise en œuvre des différents plans. L'AEWA travaille également une étroite collaboration avec le Secrétariat de la Convention de Bern, concernant tout spécialement le développement de Plans d'action internationaux par espèce, bien qu'aucune disposition n'ait été prise pour officialiser cette coopération. Un protocole de coopération avec OMPO est toujours prévu, mais ne s'est toujours pas concrétisé faute de ressources.

Point 14 de l'ordre du jour : Avant-projet d'une stratégie de communication pour l'Accord

52. Gwen van Boven de SPAN Consultants présente le document AEWA/StC 2.12 dont l'objectif est de fournir des lignes directrices pratiques pour la stratégie de communication de l'Accord. Elle fait ensuite une présentation du document intitulé « Communicating AEWA » (document AEWA/StC Inf. 2.9), qui comprend les résultats de ses entretiens avec les parties prenantes au cours de l'année passée.

53. M. Sneep complimente Mme van Boven pour sa présentation, mais demande si l'Annexe 1 du Document StC 2.12 ne pourrait pas spécifier à qui revient la responsabilité des différentes activités. Il aurait aimé voir mentionner que d'autres partenaires tels que le Conseil de l'Europe, l'UE et CITES pourraient aussi avoir un rôle à jouer.

54. M. Tilman Pommeranz, représentant l'Allemagne, remercie SPAN pour l'important travail fourni et se déclare satisfait de l'avant-projet de stratégie.

55. Ensuite, parlant au nom du Royaume-Uni, M. Pommeranz fait savoir que ce pays approuve la stratégie en général mais s'interroge sur l'approche de la « Formation des

formateurs », pensant que les institutions concernées disposent probablement de leurs propres formateurs, auxquels il faudrait fournir le matériel nécessaire. Le Royaume-Uni craint d'autre part que le fait de spécifier « Les lignes directrices relatives à l'adhésion » peut prêter à confusion car celles-ci sont probablement différentes pour chaque pays.

56. Mme van Boven remercie les participants pour leurs observations et souligne que la version de cet avant-projet est le résultat d'une consultation approfondie de nombreuses parties prenantes aux opinions souvent opposées. En ce qui concerne l'approche de la « Formation des formateurs », elle a cherché le juste milieu entre différents points de vue et c'est au Comité permanent de juger dans quelle mesure elle y est parvenue. Elle prend note des autres observations et apportera les modifications nécessaires.

57. M. Lenten dit que le Secrétariat apprécie pleinement le document sous sa forme actuelle. Il remarque que les implications budgétaires sont importantes et que même si une partie des fonds peut venir du budget de l'AEWA, un financement supplémentaire s'impose.

58. Tout en notant que la question budgétaire doit être encore étudiée, le Président demande à SPAN d'apporter les derniers changements au document et de le soumettre à nouveau au Secrétariat qui le présentera à la prochaine Réunion des Parties pour approbation. La réunion approuve cette proposition.

➤ *Action à entreprendre : SPAN Consultants modifie le texte sur la base des observations du StC et le soumet à nouveau au Secrétariat.*

Point 15 de l'ordre du jour : Avant-projet de budget pour 2006-2008

a. Avant-projet de budget pour l'exercice 2006-2008

59. M. Lenten présente le document AEWA/StC 2.13, première étape de la préparation du budget de la prochaine période triennale. On ne peut que constater à nouveau que la chute du dollar américain et les augmentations de salaires correspondantes ont de graves répercussions sur le fonctionnement de l'Accord.

60. La proposition actuelle se base sur le budget approuvé par la MOP2, complété par les revenus supplémentaires provenant des contributions des nouvelles parties qui ont adhéré à l'Accord après le 1^{er} janvier 2003, conformément à la Résolution 2.7. Ces données de base serviront à la proposition de budget de l'exercice 2006-2008.

61. Le budget, qui a été calculé en dollars US, est présenté ici en euros à la demande de l'une des Parties. L'établissement du nouveau budget en euros ne pourra se faire qu'après un examen plus approfondi et en consultation avec la CMS. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité permanent.

62. Faisant référence aux Annexes 1 et 1a, M. Lenten explique que le Secrétariat propose une augmentation de la contribution minimum, qui passerait de 100 dollars US à 500 ou 1000 dollars US. En dépit de la tendance générale à l'augmentation, les contributions de la plupart des Parties baisseront au cours de la prochaine période triennale. Tout le monde reconnaît que

l'augmentation considérable dont fait l'objet la contribution redevable par l'Allemagne est un problème à résoudre.

63. M. Snee rappelle le problème inquiétant des pertes liées aux taux de change et aimerait que d'éventuelles solutions soient proposées. En ce qui concerne l'augmentation du montant minimum de la contribution, il pense que l'AEWA devrait s'aligner sur les pratiques adoptées par les autres conventions. M. Lenten répond que celles-ci varient énormément et que certaines sont actuellement en cours de révision.

64. Commentant l'avant-projet de budget, M. Schmitz se déclare très favorable à l'adoption d'un budget en euros et pense que cela ne devrait pas présenter d'inconvénient pour le Secrétariat. Toutefois, alors que l'augmentation générale de 6,9 % n'a pour certains pays que des répercussions minimales, les 70 % d'augmentation de la contribution de l'Allemagne est tout à fait inacceptable pour son gouvernement.

65. M. O'Sullivan dit que BirdLife International et Wetlands International ont examiné la proposition du Secrétariat concernant les données budgétaires de base (voir plus haut) et, en dépit des problèmes, estiment qu'il s'agit de la meilleure façon d'assurer la poursuite des activités de l'Accord.

66. Au sujet des réserves émises par l'Allemagne qui pâtit le plus du barème d'évaluation de l'ONU, M. Lenten propose une discussion bilatérale d'ici quelques semaines pour essayer de résoudre cette question.

67. Pour récapituler, le Président remarque que le Comité permanent estime que les problèmes sont dus aux pertes du taux de change. Le Secrétariat devra chercher une solution qu'il communiquera au Comité permanent en 2005 pour une consultation plus approfondie avant la Réunion des Parties. La deuxième question ouverte est l'augmentation d'ensemble du budget et comment y répondre. Le Secrétariat devrait se renseigner sur la façon dont les autres conventions traitent la question des contributions minimum et soumettre une proposition à la prochaine réunion du Comité permanent.

68. La réunion adopte ce document, demandant au Secrétariat de se charger de la question ouverte et de présenter des solutions qui seront discutées lors de la prochaine réunion du Comité permanent.

- ***Action à entreprendre : le Secrétariat cherche une solution aux pertes de change, se renseigne sur la façon dont les autres Conventions traitent la question des contributions minimum, présente une proposition pour répondre à l'augmentation budgétaire générale et fait le point sur ces différentes questions lors de la prochaine réunion du StC.***

b. Proposition concernant les conditions de financement de délégués pour leur permettre de participer aux réunions de l'AEWA

69. Présentant le document AEWA/StC2.14, Mme Sandra Rucker explique que comme l'AEWA n'a pas de règles concernant l'éligibilité au financement, il a été proposé d'adopter les règles appliquées par la CMS. Mme Rucker récapitule ces dernières et demande à la Réunion de les étudier et de décider d'une adoption préliminaire afin qu'on puisse les appliquer en attendant l'approbation officielle de la Réunion des Parties.

70. La Réunion approuve cette proposition et accepte le document.

Point 16 de l'ordre du jour : Avant-projet de proposition de présentation de rapport sur l'état de conservation des espèces couvertes par l'AEWA

71. M. Sergey Dereliev présente le document AEWA/StC 2.15 au nom du Secrétariat. Le Plan d'action de l'AEWA avait demandé au Secrétariat de préparer des études internationales, par exemple sur le statut des populations, et de les mettre à jour tous les trois ans. Toutefois, une seule étude a été publiée jusqu'à présent, datant de 2000. Le Comité technique, chargé par la MOP2 d'améliorer le contenu analytique de ces rapports, a proposé une nouvelle présentation, approuvée en 2004 dans le cadre de sa 5^{ème} réunion.

72. Le Comité permanent doit à présent également approuver cette présentation, avant de charger un organisme extérieur de la préparation d'un premier avant-projet qui sera soumis à son tour à l'approbation de la 6^{ème} réunion du Comité technique en mai 2005. Les Priorités internationales de mise en œuvre doivent également faire l'objet d'un avant-projet, sur la base de cette première version. La rapport devrait être finalisé d'ici septembre 2005 afin d'être soumis à l'approbation de la MOP3 simultanément à la dernière version des Priorités internationales de mise en œuvre .

73. M. Pommeranz, s'exprimant au nom du Royaume-Uni, remercie le Comité technique pour ses efforts et apporte son soutien à la nouvelle présentation de rapport qui sera très utile. L'Allemagne partage ce point de vue et la réunion approuve le nouveau modèle de présentation qui suivra le trajet précédemment décrit.

- *Action à entreprendre : le Secrétariat charge un organisme externe de la préparation du premier avant-projet du rapport sur le statut des populations et des Priorités internationales de mise en œuvre 2006-2009.*

Point 17 de l'ordre du jour : Projet de proposition pour le développement futur de l'Accord

a. Voie de migration d'Asie centrale

74. La voie de migration d'Asie centrale couvre 13 pays situés en dehors de la zone de l'Accord et 9 pays compris dans cette zone. Un atelier qui devait être organisé en Inde en étroite collaboration avec la CMS est à présent prévu pour janvier ou février 2005. L'AEWA a conclu une lettre d'entente avec le gouvernement suisse au sujet d'une aide financière supplémentaire pour cet atelier, mais des fonds sont toujours nécessaires. Une rencontre au début de l'année 2005 laisserait au Secrétariat le temps de préparer les résolutions pour la MOP3 et la Conférence des Parties de la CMS en admettant que les pays optent pour un acte juridiquement contraignant. La CMS et l'AEWA ont convenu que si c'était le cas, ils proposeraient d'étendre la zone de l'AEWA.

- *Action à entreprendre : le Secrétariat communique les résultats de l'atelier sur la Voie de migration d'Asie centrale.*

b. Introduction d'espèces supplémentaires

75. Le Secrétariat fait savoir que plusieurs pays lui ont fait parvenir la demande d'introduction de certaines fauvettes dans la liste de l'AEWA. Le Comité technique est en train d'examiner l'incorporation de passereaux, d'oiseaux de mer et de rapaces. En ce qui concerne ces derniers, le Royaume-Uni préfère pour eux un accord spécifique sous la CMS. La priorité sera tout d'abord accordée à l'introduction d'au moins quelques espèces supplémentaires d'oiseaux de mer afin de rendre plus logique la liste actuelle des espèces couvertes par l'AEWA. Les passereaux, y compris le Phragmite aquatique, représentent une question plus complexe du fait du manque d'informations à leur sujet, tout particulièrement en ce qui concerne les migrants inter-africains. Le Comité technique est en train de travailler à cette question et présentera de plus amples informations lors de la prochaine réunion du Comité permanent.

76. À propos des oiseaux de mer, M. Balla Gueye, représentant le Sénégal, signale que l'île de la Madeleine, un parc national près de Dakar, abrite le très rare Phaéon à bec rouge (*Phaethon aethereus*), qui devrait être inclus dans la liste.

77. M. Lenten répond que la demande du Sénégal d'inclure un plus grand nombre d'oiseaux de mer dans la liste est actuellement examinée par le Comité technique. Celui-ci soumettra une proposition à la prochaine réunion du Comité permanent qui sera présentée à la Réunion des Parties.

78. M. Pommeranz, fait savoir au nom du Royaume-Uni que ce pays cherche des offres d'études sur l'avantage d'un accord régional de la CMS pour les rapaces migrateurs d'Afrique-Eurasie. Une spécification a été convenue avec M. O'Sullivan, président du Conseil scientifique de la CMS et le travail devrait être prêt au printemps 2005.

79. La réunion prend note des développements se rapportant à l'extension de la portée de l'Accord.

- ***Action à entreprendre : Le Comité technique met au point et soumet à la prochaine réunion du Comité permanent une proposition concrète concernant les espèces d'oiseaux d'eau supplémentaires à inclure dans l'AEWA.***

Point 18 de l'ordre du jour : Date et lieu de la Troisième réunion des Parties

80. M. Lenten, qui vient de rentrer d'une mission d'information au Mali et au Sénégal, fait savoir qu'il a été reçu au Mali, entre autres, par le ministre de l'Environnement. Au Sénégal, pays qu'il connaît bien du fait de ses précédentes visites, il a rencontré le sous-ministre de l'Environnement .

81. Un rapport plus détaillé sur cette mission est présenté lors d'une session à huis clos. Sur cette base, les membres du Comité permanent se prononcent en faveur du Sénégal comme lieu de la prochaine Réunion des Parties en 2005.

82. Mis au courant de ce choix, M. Balla Gueye remercie les membres de la réunion de leur choix et se réjouit de cette décision, promettant d'assurer le succès de cette réunion.

- ***Action à entreprendre : Le Secrétariat informe le gouvernement du Mali de la décision prise par le Comité permanent.***

Point 19 de l'ordre du jour : Célébration du dixième anniversaire de l'AEWA en 2005

82. M. Dereliev présente le document AEWA/StC 2.16. En 2005, l'Accord fête ses dix ans d'existence et en cette occasion, le Secrétariat propose une série d'événements dans de nombreux pays qui commenceront au printemps 2005 et s'achèveront avec la Réunion des Parties. Le Comité permanent est chargé d'approuver les activités spécifiées dans le document.

83. Le logo actuel de l'AEWA, utilisé depuis 1999, a posé divers problèmes. M. Dereliev présente trois propositions de nouveaux logos. Après une assez longue discussion, un vote permet de retenir la proposition 2.

84. Poursuivant la description des événements marquant cet anniversaire, M. Dereliev dévoile la nouvelle présentation du site Web de l'AEWA, semblable à celui de la CMS. Il comprend les mêmes informations que le site précédent, mais dispose d'éléments supplémentaires permettant une navigation plus aisée. Ce site devrait être lancé au début de l'année 2005.

85. À propos de l'utilisation du nouveau logo pendant l'année d'anniversaire, M. Lenten demande au Comité permanent d'en approuver l'utilisation à partir du 1er janvier 2005, en attendant l'adoption officielle lors de la MOP à la fin de l'année. La réunion approuve l'utilisation du nouveau logo à compter des célébrations d'anniversaire et convient d'en informer la MOP.

86. Au sujet de la Journée des Oiseaux Migrateurs, qui sera célébrée en 2005 pour la première fois, M. Dereliev précise que le deuxième week-end d'avril (qui se situe pendant la période de migration) a été choisi. Si le Comité permanent donne son approbation, le Secrétariat demandera aux membres de BirdLife International s'ils désirent coopérer à cet événement. Cette journée célébrée dans toute l'aire de répartition de l'Accord sera destinée à encourager les Parties non-contractantes à adhérer. La réunion approuve cette proposition.

87. En fonction des fonds disponibles, d'autres événements et d'autres publications sont également prévus.

88. La dernière proposition concerne un Prix de l'AEWA pour la conservation des oiseaux d'eau qui sera remis tous les trois ans lors de la MOP et qui comprendra deux catégories, l'un permettant de récompenser les institutions et l'autre les personnes. Le Comité permanent choisira les lauréats mais la recherche de candidatures doit immédiatement commencer. La réunion accepte cette suggestion. Le Secrétariat définira les normes de sélection pour les candidatures et les communiquera par courrier électronique au Comité permanent pour approbation avant sa prochaine réunion.

- ***Action à entreprendre : Le Secrétariat lance le nouveau site Web et le nouveau logo, organise la Journée des oiseaux d'eau migrants, organise si possible d'autres événements et définit des critères de sélection des candidats pour le Prix de l'AEWA pour la conservation des oiseaux d'eau et les communique aux fins d'approbation au Comité permanent par courrier électronique.***

Point 20 de l'ordre du jour : Date et lieu de la prochaine réunion du Comité permanent

89. M. Lenten fait savoir que le Secrétariat examine actuellement la date et le lieu de la prochaine réunion du Comité permanent qui devrait avoir lieu en juin ou septembre 2005.

90. M. Pommeranz déclare que l'Allemagne serait heureuse d'inviter le Comité permanent à se réunir à nouveau à Bonn en 2005.

91. La réunion accepte avec reconnaissance cette invitation.

Point 21 de l'ordre du jour : Questions diverses

a. Harmonisation des rapports

92. M. Gerardo Fragoso, représentant du WCMC, expose le fonctionnement du système mis en place par son organisation pour les rapports nationaux et fait la démonstration des éléments facilitant l'introduction des données du rapport ainsi que la recherche d'informations. Ce système fonctionne actuellement en tant que projet pilote dans la zone de l'IOSEA et a été adopté à presque 100 % alors que son utilisation se fait sur une base volontaire.

93. M. Lenten fait savoir qu'il aimerait démarrer un projet pilote commun à l'AEWA et la CMS utilisant ce système. Il suggérera ce point au Comité technique qui étudie un nouveau modèle de présentation pour les rapports nationaux.

94. M. Fragoso souligne que les frais engagés seraient raisonnables car, la structure de base existant déjà, il suffirait de l'adapter pour qu'elle corresponde au format de l'AEWA. Une fois le nouveau modèle de rapport approuvé, la phase de test pourrait commencer d'ici quelques mois.

95. La réunion approuve le fait que le Secrétariat poursuive ce sujet et fasse le point sur la situation lors de la prochaine réunion du Comité permanent.

➤ ***Action à entreprendre : Le Secrétariat continue à étudier le système de rapport national en ligne en étroite collaboration avec le Comité technique et fait un compte rendu de la situation à la prochaine réunion du Comité permanent.***

b. L'oie naine

96. M. Pommeranz soulève la question de la discussion en cours sur l'introduction de l'Oie naine dans la voie de migration Scandinavie-Europe occidentale. Son collègue suédois avait suggéré que le Groupe de l'UICN, spécialiste de la réintroduction participe à cette discussion et il demande des informations sur les activités prévues dans ce contexte.

97. M. Lenten répond qu'il a également été contacté sur le sujet de cette question difficile. L'espèce émigre normalement au Kazakhstan où elle est intensivement chassée. Des groupes européens espéraient encourager l'espèce à utiliser une nouvelle voie de migration vers les Pays-Bas ou l'Allemagne. Le Groupe spécialiste de l'Oie de Wetlands International examine cet important problème éthique. Le Secrétariat a proposé de considérer l'élaboration d'un Plan d'action et attend des suggestions.

Point 22 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

98. Le Président remercie l'Allemagne de sa généreuse hospitalité. Il remercie également les membres présents pour leur excellente participation qui a grandement facilité sa tâche. L'aide et les conseils apportés par le PNUE et la CMS ont également été très appréciés.

99. Des remerciements s'adressent également au Secrétariat qui a permis le parfait déroulement de cette réunion ainsi qu'aux interprètes qui ont fait preuve d'un soutien et d'une patience sans faille.

100. M. O'Sullivan remercie le Président qui a su diriger les débats avec beaucoup de tact. La réunion est clôturée à 15h40.

Annexe 1:

LISTE DES POINTS D'ACTION

Sujet	Action à entreprendre	Responsable	Échéance¹
Compte rendu de la 2 ^{ème} réunion du Comité permanent	Modifier le compte rendu et adopter le nouveau style dans les futurs comptes rendus.	Secrétariat	1 ^{er} décembre 2004
Rapports destinés aux réunions du Comité permanent	Établir une liste de questions pour les rapports de pays destinés au StC.	Secrétariat	1 ^{er} mars 2005
Adhésion de nouvelles Parties	Recommander aux États de l'aire de répartition d'adhérer à l'Accord.	Membres StC / Obs.	
Recrutement du Secrétaire exécutif	Répondre à la lettre du Comité permanent relative au processus de recrutement.	UNON/ PNUE	1 ^{er} janvier 2005
Affectation des contributions des nouvelles Parties à des projets	Se concerter avec l'UNON pour réviser le budget en incluant les fonds additionnels alloués par le StC.	Secrétariat	15 février 2005
Projet AEWAFEM	Prier instamment Wetlands International d'achever au plus vite les documents relatifs au projet FEM.	Secrétariat	1 ^{er} décembre 2004
Stratégie de communication	Modifier le texte sur la base de la discussion dans le cadre du StC et soumettre la version définitive au Secrétariat.	SPAN Consultants	1 ^{er} décembre 2004
Proposition de budget 2006-2008	Chercher une solution aux pertes de change, se renseigner sur la façon dont les autres Conventions traitent la question des contributions minimum, présenter une proposition pour répondre à l'augmentation budgétaire générale et faire le point sur ces différentes questions lors de la prochaine réunion du StC.	Secrétariat	1 ^{er} mars 2005
Rapport sur l'état de conservation	Charger un organisme extérieur de la préparation du premier avant-projet du rapport sur l'état de conservation et des Priorités internationales de mise en œuvre 2006-2009.	Secrétariat	1 ^{er} mars 2005
Voie de migration d'Asie centrale	Communiquer les résultats de l'atelier sur la voie de migration d'Asie centrale.	Secrétariat	15 mai 2005
Proposition d'introduction de nouvelles espèces dans l'AEWA	Mettre au point et soumettre une proposition concrète concernant les espèces d'oiseaux d'eau à inclure dans l'AEWA	TC	1 ^{er} juin 2005
MOP3	Informier le gouvernement du Mali de la décision prise par le StC au sujet du lieu choisi pour la MOP3	Secrétariat	1 ^{er} décembre 2004

Formatted

¹ Les échéances mentionnées dans ce tableau ont été fixées par le Secrétariat. Si aucune date n'est précisée, l'activité devra être réalisée dès que possible.

Nouveaux site Web et logo	Lancer le nouveau site Web et le nouveau logo.	Secrétariat	15 février 2005
Journée des oiseaux migrants	Organiser la journée des oiseaux migrants.	Secrétariat	1 ^{er} mars 2005
Prix de l'AEWA pour la conservation	Définir les critères de sélection des candidats pour le Prix de l'AEWA pour la conservation et les soumettre par e-mail à l'approbation du StC.	Secrétariat	1 ^{er} février 2005
Système de rapport national en ligne	Poursuivre le système de rapport national en ligne en étroite collaboration avec le TC et faire le point de la situation lors de la prochaine réunion du StC.	Secrétariat/TC	1 ^{er} juin 2005